

# CONSEIL MUNICIPAL

DU 01/10/2020 à 20h30

## COMPTE RENDU

### Etaient présents :

Mme LAUNAY Véronique, M. CHARRIER Miguel, Mme BERTRAND Virginie, M. MILCENDEAU Gérard, Mme PONTREAU Nadine, M. ROUSSEAU Alain, Mme BERNABEN Marie, M. LEROY Bruno, Mme VRIGNAUD Céline, M. CAILLAUD Daniel, M. BETHUS Jacky, Mme MILCENT Anne, Mme PONTOIZEAU Nadia, M. JOLIVET Grégory, M. PALVADEAU Christian, M. BARRAS Stéphane, Mme LIZE MICHAUD Murielle, Mme PRUVOT Edwige, M. PORTOLEAU Pascal, M. CHARTIER Emmanuel, Mme BURGAUD Laure, Mme Diane ROBERT DUTOUR, M. MATHIAS Yves, M. LEPLU Christian, M. EVEILLÉ Pierre-Jean, Mme CUCINIELLO Gaëlle et M. HOREAU Vincent

### Absentes et avaient donné procuration :

Mme LOZET Christel, Mme RIVIÈRE Amélie

**Nombre de conseillers présents : 27**

**Nombre de votants : 29**

**Secrétaire de séance : Mme Diane ROBERT DUTOUR**

Après adoption du compte-rendu de la séance précédente et désignation de la secrétaire de séance, le Conseil municipal a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour.

Madame le Maire a fait part de remerciements adressés par des associations suite à l'attribution de subventions.

### INFORMATIONS

Le Conseil municipal a été informé :

- des marchés passés selon la procédure adaptée ;
- des renonciations à préemption ;
- des attributions ou rétrocessions de concessions funéraires.

### DÉLIBÉRATIONS

#### Plan local d'urbanisme

*DÉLIBÉRATION 2020\_049*

#### **Modification n°4 du PLU**

La délibération du Conseil municipal a été précédée d'un exposé de Marion SINTES du cabinet Futur Proche.

Il a été rappelé au Conseil Municipal qu'une procédure de modification n°4 du PLU avait été engagée au cours de l'année 2019.

L'objectif était de faire évoluer le règlement écrit pour clarifier les règles, les adapter au contexte ; mais aussi de faire évoluer le règlement graphique pour corriger certaines erreurs, proposer des évolutions mineures, et ouvrir à l'urbanisation 3 secteurs situés en zone 2AU : le secteur 2AU des Grandes Chaumes, le secteur 2AU des Sertouzes et le secteur 2AU du Chenal pour une superficie globale initiale d'environ 20 ha.

Compte tenu de l'avis de l'Etat (obligatoire en l'absence de SCOT opposable), il est renoncé à l'ouverture à l'urbanisation.

Le Conseil municipal s'est prononcé sur le dossier de modification n°4 en validant la refonte des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) et en procédant à des ajustements réglementaires et graphiques mineurs.

## Intercommunalité

DÉLIBÉRATION 2020\_077

### **Communauté de communes Océan-Marais de Monts – rapport d’activité 2019**

Le Conseil municipal a pris acte du rapport d’activités 2019 de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

## Organisation du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION 2020\_050

### **Adoption du règlement intérieur**

Le Conseil municipal a adopté son règlement intérieur.

## Désignation de représentants au sein d’organismes extérieurs

DÉLIBÉRATION 2020\_051

### **Désignation d’un représentant au sein d’ORYON – Conseil d’administration et assemblées générales**

Le Conseil municipal a désigné Véronique LAUNAY, Maire, en tant que représentante au sein de l’assemblée générale d’ORYON et du conseil d’administration, le cas échéant.

DÉLIBÉRATION 2020\_052

### **Désignation des représentants - Comité de pilotage Natura 2000**

Le Conseil municipal a désigné Bruno LEROY et Marie BERNABEN, adjoints au maire, en tant que représentants au sein du comité de pilotage du site Natura 2000.

DÉLIBÉRATION 2020\_053

### **Désignation de représentants - Groupement d’intérêt public La Déferlante**

Le Conseil municipal a désigné Véronique LAUNAY, Maire, et Anne MILCENT, conseillère municipale, en tant que représentantes au sein du groupement d’intérêt public La Déferlante.

DÉLIBÉRATION 2020\_054

### **Commission locale d’évaluation des charges transférées (CLECT)**

Le Conseil municipal a désigné Miguel CHARRIER et Gérard MILCENDEAU, adjoints au maire, en tant que représentants pour siéger à la commission locale d’évaluation des charges transférées, dite CLECT.

## Délégations de service public et concessions

DÉLIBÉRATION 2020\_055

### **Installation et exploitation d’activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire – Lot 13 "Terrasse annexe au local commercial avenue de la Mer 2" – Adoption du principe de la délégation de service public**

Le Conseil municipal s’est prononcé sur les points suivants :

- adoption du principe de la délégation de service public ;
- approbation du contenu des caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire ;
- fixation de l’échéance du sous-traité d’exploitation au 31 décembre 2022 ;
- autorisation de Madame le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence, avec publicité.

En application de l’article L.2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques, il est précisé que la signature du sous-traité d’exploitation entraînera de plein droit la délivrance d’une autorisation d’occupation du domaine public communal pour le local commercial attenant à la terrasse.

DÉLIBÉRATION 2020\_056

### **Installation et exploitation d’activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire – Signature d’avenants aux sous-traités d’exploitation**

Le Conseil municipal a autorisé la signature d’un avenant aux sous-traités d’exploitation visant à exonérer les sous-traitants de la redevance d’occupation commerciale du domaine public, à percevoir au titre de l’année 2020.

DÉLIBÉRATION 2020\_057

**Exploitation du Casino de Saint-Jean-de-Monts – Signature d'un avenant n°2 à la convention de délégation de service public**

L'assemblée délibérante a autorisé la signature d'un avenant n°2 à la convention visant à exonérer la Société CASINO LA PASTOURELLE de la participation financière forfaitaire versée à la Collectivité, relative à la vie touristique et culturelle (11 000 € - base 2017), pour l'année 2020, à hauteur de 50% de son montant.

DÉLIBÉRATION 2020\_058

**Délégation de service public pour l'exploitation de certains équipements publics - Rapport annuel du délégataire - Exercice 2019 - Information du Conseil municipal**

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel de la SEML Saint Jean Activités pour la période antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

DÉLIBÉRATION 2020\_059

**Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Palais des congrès - Odysée, de la Base nautique, du parking des camping-cars des Pimprenelles et des équipements annexes – Rapport annuel du délégataire – Exercice 2019 – Information du Conseil municipal**

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel de la SEML Saint Jean Activités pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2019.

DÉLIBÉRATION 2020\_060

**Concession d'aménagement pour la réalisation de l'îlot rue de Challans / rue des Sables – Désignation de l'aménageur**

À l'issue des négociations, après avis de la Commission de concession d'aménagement, de l'analyse approfondie des offres et sur le fondement des critères de choix énoncés dans le règlement de la consultation, le Conseil municipal a décidé de donner suite à la concession d'aménagement de l'îlot rue de Challans / rue des Sables et de retenir la SAEML ORYON.

Urbanisme

DÉLIBÉRATION 2020\_061

**Concession d'aménagement – Les Glajous – Approbation du compte-rendu annuel 2019**

Le Conseil municipal a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité locale 2019 de l'opération.

DÉLIBÉRATION 2020\_062

**Concession d'aménagement – La Métairie – Approbation du compte-rendu annuel 2019**

Le Conseil municipal a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité locale 2019 de l'opération.

DÉLIBÉRATION 2020\_063

**Convention publique d'aménagement – Le Salais – Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité 2019**

Le Conseil municipal a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité locale 2019 de l'opération.

DÉLIBÉRATION 2020\_064

**Concession d'aménagement – Lotissement le Hameau d'Orouet – Approbation du compte-rendu annuel 2019**

Le Conseil municipal a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité locale 2019 de l'opération.

DÉLIBÉRATION 2020\_065

**Recours à la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal des voies du lotissement de la Félicité**

Le Conseil municipal a approuvé le principe du recours à la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal des voies et place du lotissement de la Félicité et autorisé l'ouverture de l'enquête publique préalable.

DÉLIBÉRATION 2020\_066

**Approbation de la participation financière de la commune aux projets de Bail Réel Solidaire (BRS) « rue Henry Simon »**

Le Conseil municipal a approuvé la participation à l'opération par le versement de la somme de 37 338€ HT à Vendée Foncier Solidaire.

## Affaires diverses

DÉLIBÉRATION 2020\_067

### Exonération de la redevance 2020 au profit de la société Aventures Vendéennes

Le Conseil municipal a autorisé la signature d'un avenant au bail emphytéotique conclu avec la société Aventures Vendéennes, en vue d'une exonération totale de la redevance annuelle à percevoir au titre de l'année 2020.

DÉLIBÉRATION 2020\_068

### Approbation du rapport d'activités 2019 de la SAEML ORYON et du rapport annuel du mandataire élu

Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2019 et a donné acte au mandataire élu représentant la Ville de Saint-Jean-de-Monts au sein d'ORYON de son rapport annuel.

DÉLIBÉRATION 2020\_069

### Rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration - agence de services aux collectivités

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel.

DÉLIBÉRATION 2020\_070

### Signature d'une convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée

Le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et le SyDEV pour des travaux neufs d'éclairage rue de la Chesselière et rue de la Déchaume à Saint-Jean-de-Monts, pour un montant de 6 823 € dont 3 412 € à la charge de la Commune.

## Affaires financières

DÉLIBÉRATION 2020\_071

### Budget principal – décision modificative n°1/2020

Le Conseil municipal a adopté la décision modificative n°1/2020, conformément au tableau ci-dessous :

| BUDGET COMMUNALE - DM1                         |  | SECTION DE FONCTIONNEMENT |               |               |                 | SECTION D'INVESTISSEMENT |                    |               |               |
|--|--|---------------------------|---------------|---------------|-----------------|--------------------------|--------------------|---------------|---------------|
|  |  | DEPENSES                  |               | RECETTES      |                 | DEPENSES                 |                    | RECETTES      |               |
| Ligne de gestion                               | Désignation                              | Baisse                    | Hausse        | Baisse        | Hausse          | Baisse                   | Hausse             | Baisse        | Hausse        |
| ADM 271  | Titres immobilisés ORYON                 |                           |               |               |                 |                          | 4 600.00 €         |               |               |
| INF 2183 1003                                  | Matériel informatique                    |                           |               |               |                 |                          | 40 000.00 €        |               |               |
| STM 204172 102                                 | Subvention équipement éclairage          |                           |               |               |                 |                          | 40 000.00 €        |               |               |
| STM 2313 18                                    | Travaux bâtiments STMX                   |                           |               |               |                 | -10 000.00 €             |                    |               |               |
| STM 2313 44                                    | Travaux bâtiments tennis Parc des Sports |                           |               |               |                 | -26 000.00 €             |                    |               |               |
| STM 2313 432                                   | Travaux accessibilité                    |                           |               |               |                 | -10 000.00 €             |                    |               |               |
| STM 2313 4000                                  | Travaux bâtiments Club Sages             |                           |               |               |                 | -15 000.00 €             |                    |               |               |
| STM 2315 802                                   | Travaux voirie                           |                           |               |               |                 | -23 600.00 €             |                    |               |               |
| FIN 739223                                     | FPIC                                     |                           | 20 000.00 €   |               |                 |                          |                    |               |               |
| ENE 60622                                      | Carburants                               |                           | -20 000.00 €  |               |                 |                          |                    |               |               |
| FIN 73111                                      | Taxes foncières et taxes habitation      |                           |               |               | -8 680 466.00 € |                          |                    |               |               |
| FIN 74835                                      | Etat compensation taxes habitation       |                           |               |               | 8 680 466.00 €  |                          |                    |               |               |
| <b>SOUS-TOTAUX PAR SECTION FONC. / INVEST.</b> |  | <b>0.00 €</b>             | <b>0.00 €</b> | <b>0.00 €</b> | <b>0.00 €</b>   | <b>-84 600.00 €</b>      | <b>84 600.00 €</b> | <b>0.00 €</b> | <b>0.00 €</b> |
| <b>CONTRÔLE EQUILIBRE DE CHAQUE SECTION</b>    |  | <b>0.00 €</b>             |               | <b>0.00 €</b> |                 | <b>0.00 €</b>            |                    | <b>0.00 €</b> |               |

## Ressources humaines

DÉLIBÉRATION 2020\_072

### Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Le Conseil municipal a autorisé la création de 10 emplois non permanents dits ATA (accroissement temporaire d'activité) sur les grades de base de la catégorie C.

DÉLIBÉRATION 2020\_073

**Recrutement d'agents chargés de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap**

Le Conseil municipal a autorisé 5 recrutements d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) non permanents et à temps non complet.

DÉLIBÉRATION 2020\_074

**Formation des élus locaux**

Le Conseil municipal a déterminé les modalités de formation des élus durant le mandat.

DÉLIBÉRATION 2020\_075

**Création d'un emploi de conseiller en communication**

Le Conseil municipal a autorisé le recrutement d'un conseiller en communication contractuel et l'inscription des dépenses correspondantes au budget.

DÉLIBÉRATION 2020\_076

**Remboursement de frais de mission aux élus**

Le Conseil municipal a fixé les modalités de remboursement de frais de mission des élus.

Action sociale

DÉLIBÉRATION 2020\_078

**Autorisation du Conseil Municipal pour la vente de biens appartenant au CCAS**

Le Conseil Municipal a autorisé une vente de terrain par le CCAS (parcelles cadastrées section B n°558 et n°864 situées au lieu-dit « Le Marais Noir »).

*Le tableau des votes est annexé au compte-rendu.*

Comptes-rendus :

Virginie Bertrand a donné lecture des derniers comptes-rendus de réunions du Conseil communautaire Océan-Marais de Monts.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h55.**